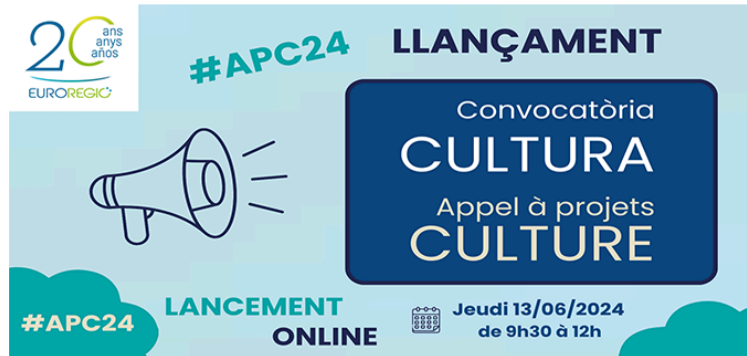


Appel à projet culturel de l'Eurorégion

Des aides pour des projets artistiques de toute nature



Appel à projet culturel de l'Eurorégion

L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée a publié vendredi 31 mai, les bases de son quatorzième appel à projets culture.

Y sont éligibles toutes les disciplines et expressions artistiques des secteurs de la culture et de l'art.

Le financement de l'appel à projets Culture 2024 (APC24) de l'EPM, s'élevant à **120.000 €**, émane des participations de ses 3 membres : le Gouvernement des Iles Baléares, la Région Occitanie et la Generalitat de Catalogne, qui en assume actuellement la présidence tournante.

Les projets développés dans le cadre de cet appel devront inclure des partenaires issus de chacun des 3 territoires membres de l'Eurorégion, et le financement eurorégional maximal octroyé se montera à **60 %** du budget total de chaque projet soutenu, dans la limite de 25.000 € maximum par projet.

Le webinaire de présentation de cet #APC24 aura lieu le 13/06/24 au matin, en présence des partenaires institutionnels. Il inclura un temps de questions-réponses, ainsi que de présentation de projets à la recherche de possibles partenaires pour cet appel. Sur les réseaux, ils peuvent aussi être identifiés grâce à l'étiquette #EPMpartners. Inscription sur ce lien : <https://forms.gle/Bg5CDPUeazccZDwXA>.

Suivant les objectifs mentionnés dans sa feuille de route 2021-2030, qui vise à construire un futur résilient d'ici à 2030, l'Eurorégion souhaite promouvoir la diversité culturelle et linguistique eurorégionale et l'accès universel à la culture, et donnera priorité dans cet appel à projets culture 2024 aux projets soutenant la transition de la

culture vers le monde numérique / digitalisation, l'utilisation de la culture comme outil d'inclusion sociale, l'inclusion des valeurs des Objectifs de Développement Durable (ODS) et du Pacte Vert Européen, la pratique et les échanges entre jeunes professionnels autour des langues et cultures eurorégionales, et les activités destinées au développement du jeune public.

Règlement et information sur l'appel à projets, ouvert jusqu'au 3 septembre 2024 : <https://www.euroregion.eu/fr/appels-a-projets-euroregionaux/aides-et-subsventions>

Projets en cours

Pour mettre en valeur la diversité culturelle, linguistique, et patrimoniale de son territoire, et en tant qu'espace de référence au plan européen et méditerranéen en matière de coopération dans le domaine de la création artistique sous toutes ses formes, l'Eurorégion soutient cinq projets issus de son appel 2022 :

_Restitucions mediterrànies est un projet mené par l'Associació Cultural Ayamola

(Catalogne), avec l'Association Digijeunes (Occitanie) et le Centre Cultural Casa Planas (Iles Baléares). Subvention eurorégionale : **19.373,24 €**. Objectif : recherche et co-création d'oeuvres autour du concept de CRA (Creative Reuse Artwork).

_CIDAP II – Centre international de développement audiovisuel du Pedraforca : mené par Efémero Films (Catalogne), avec Cinètica Produccions (Iles Baléares) et Marianne Neplaz (Occitanie). Subvention eurorégionale : **20.071,70 €**. Laboratoire-pépinière annuel pour des projets audiovisuels en première phase de développement, dont les contenus sont basés sur la culture eurorégionale et à vocation internationale.

_REC II – Réseau eurorégional de création : mené par Xarxaprod (Catalogne), avec Casa Planas (Iles Baléares) et Air de Midi (Occitanie). Subvention eurorégionale : **20.141 €**. Objectif : créer des synergies entre réseaux de centres de création et de production contemporaine pour promouvoir des projets liés à la recherche artistique et à l'expérimentation, tout en partageant ressources et connaissances afin de consolider le secteur.

_Calç entre regions: mené par 3C – Calce Culture Contemporaine (Occitanie), avec Es Far Cultural (Iles Baléares) et l'Associació d'Amics del Centre d'Art Contemporani i Sostenibilitat El Forn de la calç (Catalogne). Subvention eurorégionale : **18.232,04 €**. Recherche et création artistique réunissant trois centres d'art contemporain de l'Eurorégion, se concentrant sur le langage géologique et les usages de la chaux sur ces trois territoires, en termes agricoles, architecturaux et artistiques.

_ **RCMPM3 - Réseau de Création Musicale Pyrénées-Méditerranée**: mené par l'Association Flashback 66 (Occitanie), avec le Studio éOle (Occitanie), la Maison des Arts Sonores (Occitanie), Mixtur (Catalogne), l'Associació Ensemble Espai Sonor (Iles Baléares) et l'Associació Amics del Jazz de la Ribera d'Ebre (Catalogne). Subvention eurorégionale : 20.141,00 €. Objectif : développer et soutenir un réseau de création musicale sur le territoire eurorégional, allant de l'Occitanie jusqu'au sud de la Catalogne et les Iles Baléares. _ **Ressona** : projet de co-crédation mené par Es Far Cultural (Iles Baléares), avec l'Eixida (Catalogne), Edicions del Núvol (Catalogne) et Ràdio Arrels (Occitanie). Subvention eurorégionale : 19.830,25 €. Objectif : encourager la coopération culturelle pour créer des contenus radiophoniques et podcasts en langue catalane, en suivant des stratégies de journalisme, de documentaires, d'archives sonores et en les abordant dans une perspective artistique et créative. Projet favorisant la transition de la culture vers le monde numérique.

_ **Contrastes**, mené par Casa Planas (Iles Baléares), avec 3C – Calce Culture Contemporaine (Occitanie) et Grisart Fotografia Sociedad Limitada (Catalogne). Subvention eurorégionale : **20.141,00 €**. Objectif : soutenir la création autour des notions de transit, de connexion territoriale, de transformation historique, d'identité et de mémoire collective à l'ère du numérique. Destiné au jeune public.